

Décharge 2008: Centre européen pour la formation professionnelle Cedefop

2009/2110(DEC) - 23/07/2009 - Document de base non législatif

OBJECTIF : présentation des comptes définitifs du Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP) pour l'exercice 2008.

CONTENU : le présent document propose un état des lieux chiffré des dépenses du Centre pour l'exercice 2008. Il indique que le budget définitif du Centre se monte à 18,38 millions EUR pour 2008 (contre 17,4 millions EUR en 2007), montant composé à 93% d'une subvention communautaire.

En termes d'effectifs, le Centre, dont le siège est situé à Thessalonique (Grèce) compte officiellement 99 postes dont 97 sont effectivement pourvus ainsi que des agents contractuels et des experts nationaux détachés, soit actuellement 128 postes assumant des tâches opérationnelles ou administratives.

Au cours de l'exercice 2008, le Centre s'est concentré sur les activités suivantes :

- **Documents stratégiques :** en fournissant des analyses et des résultats de recherche, le Centre contribue à l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. Il a notamment publié 21 documents stratégiques majeurs (comme par exemple les conclusions du Conseil sur les priorités futures de la coopération européenne renforcée en matière d'enseignement et de formation professionnels –EFP- ou la communication de la Commission sur des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux). Un rapport stratégique a également été réalisé qui a considérablement contribué à la préparation de la conférence ministérielle de la présidence française et au communiqué de Bordeaux publié en novembre. Le Centre a travaillé en étroite collaboration avec les deux présidences de 2008 et a largement participé (publications, éléments d'information, discours d'ouverture, etc.) à tous les événements majeurs liés à l'EFP (comme la conférence sur la politique d'orientation organisée à Lyon par exemple) ;
- **Réflexions sur les compétences:** les travaux du Centre relatifs aux compétences ont progressé mais doivent encore être développés. À la demande du président de la Commission, les prévisions ont été étendues jusqu'en 2020. La publication «Skill needs in Europe: focus on 2020» a été téléchargée plus de 140.000 fois. En novembre 2008, la proposition du Centre consistant à intégrer les futurs besoins en compétences comme indicateur prévisionnel dans l'analyse de l'emploi a été adoptée par le groupe sur les indicateurs du comité de l'emploi ;
- **Europass et CV européen :** après l'adoption du cadre européen des certifications (CEC), la mise en œuvre, dans les États membres, des outils européens pour l'EFP s'est accélérée. Le Centre a contribué de manière substantielle au développement de ces outils (CEC, Système européen de transfert de crédits, assurance qualité, orientations et Europass), a continué de soutenir les groupes de travail et les groupes (clusters) mis en place par la Commission, et à héberger le site internet d'Europass, dont l'utilisation par les citoyens européens n'a cessé d'augmenter. En 2008, plus de 6 millions de visiteurs ont été enregistrés sur le site et plus de deux millions de CV européens ont été remplis en ligne. Une évaluation externe a confirmé ce développement positif ;
- **Visites d'études :** un programme de visites d'études révisé a été mis en place avec succès ;
- **Ateliers et conférences :** avec plus de 65 ateliers et conférences, 24 nouvelles publications, un nouveau service de presse (19 communiqués de presse en 2008) et huit notes d'orientation, le Centre a continué d'offrir une plate-forme pour les parties prenantes de l'EFP et à fournir des informations actualisées sur l'EFP dans l'Union européenne.

À noter que la publication complète des comptes du Centre figure à l'adresse suivante :

http://www.cedefop.europa.eu/about/budget_discharge.asp